

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 328

non-membres : 25 francs (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Mars 1993

Parmi ceux qui prennent la peine de détacher et classer les fiches de ce Bulletin, quelques-uns se sont plaints de voir revenir certains mots. Le cas n'est pas fréquent, mais pour mener ce combat, il est parfois nécessaire de « taper sur le clou ». En outre, l'usage évolue et il arrive que le commentaire doive s'adapter.

## «Chypriote»

Le Petit Robert (1986) ne mentionne que l'adjectif «cyprïote»; le Petit Larousse donne également «chypriote». Le Grand Robert (1988) ne donne que ce dernier, en ajoutant que «la graphie *cyprïote* semble aujourd'hui n'être utilisée que quand on parle de l'anti-quité» (?).

Outre que «cyprïote» est plus élégant, il est conforme à l'étymologie grecque: *Kupros*, d'où vient aussi le mot «cuivre». Chypre était l'île du cuivre.

(Défense du français, n° 328, mars 1993)

## «Dusse-t-il»

Selon le correspondant de Berne d'un quotidien vaudois, M. Marcel Blanc, vice-président suisse de l'U.D.C., aurait dit à une réunion de délégués qu'un parti qui se veut gouvernemental «agit pour le long terme, *dusse-t-il* en pâtir électoralement.»

Un correspondant nous dit avoir lu ou entendu (radio, TV) cette fantaisie quatre fois en deux semaines: «On se moque volontiers des formes sifflantes de l'imparfait du subjonctif... quitte à en inventer!»

Rappelons donc que la forme correcte est «dût-il».

(Défense du français, n° 328, mars 1993)

## «Landernau»

On trouve chez Larousse cette curiosité orthographique: «*Landernau* (de Landerneau, n. pr.). Milieu étroit et fermé; microcosme. Le *landernau* des bouilleurs de cru.»

Le passage d'un nom propre à l'état de nom commun est un phénomène connu. Mais pourquoi, ici, la suppression d'une voyelle? Quand on en demande la raison à la maison Larousse, elle ne répond pas... Peut-être est-elle embarrassée?

(Défense du français, n° 328, mars 1993)

## «Casting»

«La démission de René Felber ouvre la voie à une nouvelle distribution des rôles sur ces tréteaux et l'on sait qu'au théâtre le succès est souvent une affaire de casting.»

Le journaliste qui a écrit cela est-il certain d'avoir été compris de ses lecteurs? Ceux-ci, il est vrai, peuvent recourir au Petit Larousse et découvrir que *casting* signifie distribution des rôles...

(Défense du français, n° 328, mars 1993)

## Noms de rues

On nous écrit: «La Municipalité de Moutier a inauguré récemment un chemin, baptisé Promenade Max Robert. Ne faudrait-il pas un trait d'union entre le prénom et le nom?»

Bien entendu. Ce qu'oublie aussi les autorités de nos communes, c'est la préposition du (ou de) quand le nom est précédé d'un titre: rue Henri-Guisan, mais: rue du Général-Guisan.

(Défense du français, n° 328, mars 1993)

## Bistros et cosaques

A propos de l'origine obscure du mot bistro (ou bistrot): quant à une adaptation du russe *byistro* (vite), venant de cosaques pressés demandant à boire à Paris en 1814 malgré l'interdiction qui leur était faite d'aller au café, «c'est une pure fantaisie en l'absence de toute attestation du mot à l'époque ou peu après» (Grand Robert).

Cette fable semble fort répandue. Une personne nous dit l'avoir entendue récemment à la télévision.

(Défense du français, n° 328, mars 1993)